

Le CONSEIL MUNICIPAL
se réunira en séance
le 23 juillet 2020, à 18H30
à la Boiserie (*)

ORDRE DU JOUR

- 1 - CCAS – Election des membres du conseil d’administration
- 2 - Commission communale des impôts directs - Constitution
- 3 - Désignation des délégués du Conseil municipal dans les syndicats mixtes dont la commune est membre.
- 4 - La CoVe - Fonds de concours 2020
- 5 - Questions diverses



Le Maire


Louis BONNET

(*) Du fait du contexte sanitaire actuel, la séance aura lieu exceptionnellement dans la grande salle de La Boiserie. Le public pourra y assister dans le respect des gestes barrières et, en application des règles de distanciation, dans la limite du nombre de places disponibles